

## UNSA Éducation Côtes d'Armor

## CTSD du 04 septembre 2020

## Déclaration préalable de l'UNSA Éducation

Pour l'UNSA - Éducation, cette rentrée devrait se dérouler avec comme adage : « à rentrée particulière, moyens particuliers ». Nous reviendrons plus précisément sur ce contexte sanitaire lors du prochain CHSCTD mais cette rentrée est particulière s'il en est...

Pour l'UNSA - Éducation, il faut des moyens suffisants pour accueillir les élèves et pour assurer les remplacements, a fortiori dans ces conditions. D'autres pays ont fait ce choix... En ce qui concerne notre département, nous y reviendrons lors de ce CTSD pour évoquer des situations d'écoles qui mériteraient d'être prises en compte.

Nous parlions des remplacements car en plus des arrêts habituels, il faudra faire face à des arrêts pour les personnes vulnérables, lorsqu'elles n'auront pas d'autres possibilités. Au passage, on ne peut que regretter qu'une fois encore les textes ne soient arrivés aussi tard, et ce n'est pas faute de les avoir réclamés! Effectivement, depuis des mois et à nouveau la veille de la rentrée, l'UNSA-Éducation a fait part de ses demandes et propositions au ministre. Depuis le début, nous avons réclamé un cadre clair! Nous sommes toujours en attente d'un cadre clair...

Si la rentrée est techniquement réussie c'est grâce à l'engagement des personnels.

Selon un sondage des adhérents du SE-Unsa, les 3 mots qui ressortent sur l'état d'esprit de nos collègues sont : stress, insécurité et motivation.

Ils ont préparé cette rentrée en adaptant leur enseignement à la situation inédite d'une rentrée qui fait suite à une rupture partielle ou totale de scolarité en présentiel qui aura duré entre de 2 à 6 mois selon les situations d'élèves.

L'UNSA - Éducation souhaite que le protocole clair et définitif protège les équipes de conflits potentiels avec les familles.

La crise sanitaire a aussi remis en exergue la problématique du bâti scolaire. Notre bâti scolaire est très souvent inadapté aux règles d'hygiène, aux épisodes caniculaires et tout simplement à une variété de situations d'enseignement. Nous attendons donc de voir si le plan de relance tant attendu comportera un volet investissement dans le bâti scolaire.

Pour l'UNSA - Éducation, le ministre doit entendre les besoins, les désaccords et les avertissements pour construire les compromis avec les personnels.

Pour les personnels, ce ne sont pas les mesures qui ont été prises au printemps dernier qui ont été contestées mais la façon dont elles ont été gérées.

La gestion de la crise sanitaire a laissé de la rancœur voire des traumatismes chez les personnels.

Les personnels n'ont pas supporté de devoir faire le tri entre instructions officielles et communication politique et de devoir résoudre eux-mêmes et sous pression la guadrature du cercle.

Toujours selon le sondage des adhérents du SE-Unsa, si les personnels se disent plutôt reposés après ces vacances, ils restent marqués voire fragilisés par la fin d'année scolaire dernière et ne veulent absolument pas revivre ça.

Il faut laisser le soin aux équipes et leur donner le temps et les moyens de retrouver leurs élèves et de se préparer à faire face à des situations où nous aurions davantage d'absences de personnels car certains seraient en quatorzaine ou malades.

Il faut aussi se préparer à des situations où nous devrions revenir à un enseignement en partie ou totalement à distance.

L'année scolaire dernière a été une année très difficile marquée par la crise sanitaire mais pas seulement. Il y a aussi eu le suicide d'une directrice d'école montrant à tous la situation intenable des directrices et directeurs d'écoles, des conflits importants sur les retraites et les rémunérations, sur les réformes du bac et de la voie pro notamment, sans oublier la situation des AESH qui demeurent dans la précarité financière.

Pour chacun de ces sujets, il faut que le ministre et le gouvernement dans son ensemble tirent des leçons de ce que ces moments ont révélé et marqué dans la profession et se décident à résoudre des conflits qui n'ont que trop duré : direction, réforme du bac GT et réforme de la voie pro, rémunérations, précarité économique des AESH.

Depuis le début de la crise sanitaire, les directrices et directeurs d'école ont à nouveau largement démontré ce rôle essentiel qu'ils jouent pour que le service public d'éducation fonctionne, mais ils ne peuvent plus le faire au détriment de leur santé mentale et physique.

Lors de sa conférence de presse du 26 août, le ministre de l'Éducation nationale a confirmé le versement d'une indemnité exceptionnelle et enfin annoncé son montant : 450 €. Elle sera versée aux directrices et directeurs d'ici la fin de l'année civile. Les contours (brut ou net, socialisation, fiscalisation...) et le calendrier de versement seront précisés ultérieurement. Pour le SE-Unsa, cette indemnité reconnaît enfin leur implication dans la gestion de la crise sanitaire mais cette indemnité ne représente toutefois pas un solde de tout compte par rapport aux attentes immenses des directrices et directeurs.

Le SE-Unsa, malgré l'annonce par le ministère d'un agenda social autour de la direction d'école, a déposé une alerte sociale. Il a été reçu jeudi 3 septembre au ministère. Cette rencontre a été l'occasion de mettre en garde le ministère sur l'état d'exaspération, de désillusion et de forte défiance des directrices et directeurs d'école.

L'annonce d'un agenda social ne doit pas une fois de plus aboutir à des décisions cosmétiques qui ne changent rien à la vie quotidienne des directrices et directeurs. Les attentes des personnels sont immenses, la situation actuelle est intenable et les directrices et directeurs exaspérés.

Cette désillusion est alimentée par le ministère lui-même et ses annonces non concrétisées : la journée de décharge supplémentaire qui devait être octroyée en fin d'année 2019 est loin d'avoir été mise en place pour tous. Sans moyens supplémentaires, cette annonce a par ailleurs mis en tension le système en impactant les remplaçants et les enseignants devant partir en stage. Sans oublier les journées de décharges pour les écoles de 1 à 3 classes, pourtant réglementaires, mais qui ne sont toujours pas totalement mises en œuvre...

Annoncée au mois de juillet dernier, la reprise de l'agenda social a pour but d'aborder l'essentiel des thématiques qui auraient dû faire l'objet de négociation au cours du 1er semestre 2020.

Les perspectives sont fragiles concernant les deux principaux sujets de préoccupation des directeurs :

- L'accroissement du temps de décharge pour tous.
- La réduction de la lourdeur des tâches administratives qui nécessite la mise à disposition d'une aide administrative formée et pérenne.

C'est un investissement massif et sur plusieurs années qui est nécessaire.

Ce week-end, le ministère communiquait les stratégies de gestion en cas de contamination dans les écoles. C'est au directeur qu'il incombe d'établir la liste des personnes contacts à risque potentiel, c'est à lui qu'il revient d'établir la liste des élèves ayant partagé le même espace de récréation, de rentrer en contact avec le cas confirmé pour identifier les personnes ayant eu un contact rapproché, de transmettre ces listes à l'IA-Dasen, puis, enfin, c'est encore au directeur de mettre en place des mesures d'éviction. Nous y reviendrons en CHSCT.

Cette liste à la Prévert révèle à quel point l'administration ne peut se passer de l'élément essentiel pour l'école, les familles et les collectivités que constituent les directrices et directeurs d'écoles. Pourtant, quand il s'agit d'avoir le courage politique de faire les choix budgétaires qui s'imposent, ceux qui sont si prompts à solliciter les directeurs sont aux abonnés absents.

Pour ce qui concerne les rémunérations, le ministre de l'Éducation nationale a annoncé ce weekend un Grenelle de l'Éducation. Après le Ségur de la Santé, J.-M. Blanquer veut marquer l'histoire de l'Éducation de son empreinte. En a-t-il seulement les moyens ?

Les négociations qui devaient reprendre avant l'été ne débuteront finalement que dans les prochaines semaines. L'enveloppe de 500 millions actée par le précédent gouvernement sera réduite à 400 millions.

Auprès de la profession, le ministre a perdu toute adhésion sur sa politique éducative. Qu'en sera-t-il sur le chantier de la revalorisation ? Les personnels ne se satisferont pas de formules comme les «

professeurs heureux », qui au contraire les hérissent tant elle est en décalage avec leurs difficultés d'exercice au quotidien.

Pour l'UNSA - Éducation, des mesures doivent être prises de toute urgence pour :

- réduire l'écart de la rémunération des personnels de l'Éducation nationale par rapport au reste de la Fonction publique :

- mettre fin de la « smicardisation » des jeunes enseignants ;

- réduire les inégalités de rémunération entre les femmes et hommes.

Revenons maintenant à cette rentrée avec une focale costarmoricaine : rentrée particulière, moyens particuliers pour les Rased qui auront fort à faire !

Attention particulière pour les personnels dans leur gestion, et donc nomination, ce qui ne semble pas toujours être le cas, et il est utile de rappeler que ce sera dommageable pour tous si ces collègues s'arrêtent!

Il faut aussi avoir une attention particulière pour les personnels fragiles, quels qu'ils soient.

Pour l'UNSA - Éducation, il faut des moyens suffisants pour encadrer les élèves à besoins éducatifs particuliers et pour en accueillir dans des structures adaptées. A notre sens, le contexte particulier de cette rentrée pourrait majorer les problématiques rencontrées l'an dernier en ce qui concerne la gestion des enfants qui ont des troubles du comportement. Là encore, il faudra des moyens suffisants. Les enseignants référents en ont réclamé sans succès et pourtant il est indéniable qu'ils ont de plus de situations à gérer!

Un dernier mot sur la suppression des CAPD. L'UNSA - Éducation continuera à se battre contre cette mesure totalement injuste et contre l'intérêt de nos collègues.

Visiblement l'autre volet de la loi de destruction, pardon transformation de la Fonction publique, qui promeut le recrutement de contractuels, faute de recrutement suffisants, est mis en place dans notre département. Nous le regrettons et souhaiterions avoir un point sur ces sujets tout comme les renseignements demandés lors de la CAPD de juillet puis par courrier à votre attention.

Nous vous remercions de votre attention.

Robin Maillot pour l'UNSA - Éducation